nuit à noyer les décombres fumants.

Les dégâts

Toute la récolte non battue, en blé, en avoine et en fourrage logée dans le hangar et les bâtiments fut détruite. Seule la meule se trouvant à l'extérieur put être préservée. Une partie du matériel aratoire fut endommagée et les dégâts s'élèveraient à 150.000 francs. Nous donnons du reste des photogravures qui permettront à nos lecteurs de se rendre compte de leur importance.

En haut: LA FAÇADE PRINCIPALE COMPLÈTEMENT DÉTRUITE
En bas: UN HANGAR A PAILLE EN FEU. (Ph. J. de Rx.)

LE CRIME DE VIOLETTE NOZIÈRE

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Quelques jours plus tard, elle lui avait raconté qu'elle revenait de Neuvy-sur-Loire où son père, qui avait assisté aux funérailles d'une cousine, avait été frappé de congestion et avait dû être transporté dans une clinique.

Elle avait ajouté que son père avait subi de grosses pertes de jeu et que des sommes avaient été placées dans le coffre-fort que ce dernier possédait dans une banque.

Jean Dabin a déclaré qu'il n'avait jamais accompagné Violette Nozière chez ses parents. Il n'ignorait pas qu'elle habitait rue de Madagascar, sans toutefois connaître exactement le numéro.

La jeune fille lui avait dit que son père était ingénieur en chef à la Compagnie du P.-L.-M. et lui avait même un jour montré un permis de première classe valable sur le réseau; mais elle le lui avait présenté de telle façon qu'il n'avait pas en voir le nom, en sorte qu'il ignorait si le permis s'appliquait bien à son père ou à une autre personne.

Jean Dabin a enfin déclaré que c'était lui qui avait envoyé de Poitiers la lettre que Mme Nozière prétendait signée du nom de Bernard.

En ce qui concerne les subsides que lui remettait sa famille, Jean Dabin était en contradiction avec son père. Il avait déclaré à M. Guillaume qu'il touchait 250 francs par mois de son père, alors que M. Dabin père avait de son côté déclaré, au même magistrat, qu'il remettait mensuellement à son fils que 150 à 180 fr. Puis Jean Dabin a expliqué que le surplus lui était remis en cachette par sa mère.

M. Lanoire, à l'issue de l'interrogatoire, a envoyé des commissions rogatoires à Neuvy-sur-Loire et à Prades, près de Brioude, pour entendre une quinzaine de témoins.

Faux bruit du suicide de Willy Legrand

Saint-Grattien, 4 septembre. — A la fin de l'après-midi, le bruit a couru à Paris, que Willy Legrand, ami de Jean Dabin et de Violette Nozière se serait suicidé. Au domicile de la famille Legrand, passage Cafinat, à Saint-Grattien, on déclarait, ce soir, à 20 h., que ce bruit était sans fondement. Willy était sorti. Il avait quitté ses parents vers 16 h., comme à son habitude.

Mme Legrand, mère de Willy a déclaré que l'affaire Nozière est suffisamment triste par elle-même et n'a pas besoin d'une nouvelle note tragique et que, d'autre part, aucun acte de Willy, au cours de ses relations avec Violette Nozière, ne justifierait une aussi funeste détermination.

Un mineur sarrois arrêté en Allemagne

Sarrebruck, 4 septembre. — Jeudi dernier, un pèlerinage de la paroisse sarroise d'Alterkessel arrivait à Trèves, pour vénérer la Sainte Tunique. Un pèlerin, nommé Kleuber, mineur, père de six enfants, a été immédiatement arrêté par les autorités allemandes, et sa famille est sans nouvelles de lui depuis ce jour. On suppose qu'il a été dénoncé par un autre pèlerin, ancien mineur sarrois, appartenant au parti nazi et récemment congédié par la direction des mines pour sabotage.

LA TENTATIVE DE MEURTRE DE MARLES-LES-MINES

Nous avons signalé l'arrestation d'Abel Colin, 20 ans, contremaître à Cauchy-la-Tour, qui tira un coup de revolver, heureusement sans l'atteindre, sur son patron, M. Mangeire, qui avait congédié.

M. Manson, juge d'instruction, chargé de l'affaire a décidé de faire examiner l'inculpé en point de vue mental.

UN HOMME EST ÉCRASÉ PAR UN TRAMWAY A WATTIGNIES

Lundi vers 11 h. 35, une voiture attelée qui conduisait le conducteur et un de ses amis, M. Hippolyte Pépé, 54 ans, marchand des quatre-saisons à Libercourt, est entrée en collision avec un tramway à Wattignies.

Par suite du choc, M. Pépé tomba sur le sol et fut atteint par le tram. Il expira une demi-heure après l'accident.

— M. Stéphane Dumont et Genin, dans un canot en bois de la coupe Rubens, a rallié Paris à Rouen, en 40 minutes, réalisant ainsi la moyenne horaire de 900 km.

— On mande de Prague (Tchécoslovaquie) que les aéronautes européens pour le dirigeable Zeppelin, dans la course d'un service de Zeppelins, en Amérique du Sud, ont abouti à un accord.

« Il y a une montagne d'abus telle que je ne sais comment on en sortira », dit M. Caillaux

M. Caillaux a prononcé, au cours d'un Comice agricole qui s'est tenu à Fresnay-sur-Sarthe, un important discours sur la crise économique et la crise agricole.

« Les temps ne sont guère brillants, dit notamment le président de la Commission des finances du Sénat, et cela c'est la faute de tout le monde. La grande erreur a été de pousser beaucoup trop à la culture du blé, à un tel point que le gouvernement lui-même a ignoré les quantités en réserve.

» Je ne suis pas emballé par le stockage. Il ne faut jamais opposer le commerce à l'agriculture, afin de ne brimer ni l'un ni l'autre. »

» Je ne crois pas non plus, dit M. Caillaux, à la décevante politique de taxation. L'Etat ne peut pas décréter le prix d'une marchandise. Les prix, alors, sont fictifs.

» Ce qu'il faut, à l'heure actuelle, c'est prêcher, c'est demander aux cultivateurs de produire un peu moins et de meilleure qualité. Il y a un problème du blé, mais il y a aussi un problème du bétail, car aujourd'hui on produit au-delà de la consommation.

L'orateur s'élève ensuite contre les privilèges qu'il essaie de combattre contre le « Mandarinat » administratif, et la pression de certains syndicats que, dit-il, j'aime mieux ne pas juger. Il y a une montage d'abus telle que je ne sais comment on en sortira.

Bruxelles et Anvers sous le feu des canons allemands

Le lieutenant-colonel Requette écrit, lundi, dans « La Nation Belge »:

Même avec leur ancien matériel de 1918, les Allemands seraient la possibilité, en plaçant leurs pièces à proximité de notre frontière de tirer sur Bruxelles et sur Anvers.

D'autre part, si l'on admet les chiffres cités (à propos du bombardement de Paris en 1918), elles pourraient exécuter leurs tirs de la ligne du Rhin même. En d'autres termes, elles n'auraient guère besoin de sortir de chez Krupp pour bombarder notre capitale. Il ne faut, certes, pas dramatiser à l'excès les effets de leurs feux et nous sommes convaincus que la population belge les supporterait avec autant de calme et de constance que les Parisiens de 1918; mais la nécessité d'atténuer leurs dégâts n'en subsiste pas moins.

Il n'est pas invraisemblable que comme les trois coups annoncent au théâtre le commencement de la pièce, l'ultimatum futur nous sera transmis par la voix des Berthas. Quelques projectiles bien placés sur nos grandes gares, désorganiseraient celles-ci pour plusieurs jours et entraveraient gravement notre mobilisation. La grande artère de transport Bruxelles-Liège, indispensable à la concentration de nos forces, pourrait être coupée et des retards irrémédiables pourraient en résulter.

Une importante manifestation en Autriche contre l'Anschluss

« Nous tiendrons jusqu'au bout » dit le chancelier Dollfuss

Vienne, 4 septembre. — Deux importants discours ont été prononcés au cours d'une grande manifestation du front patriotique, à Gross-Weickersdorf en Basse-Autriche, l'un par le chancelier Dollfuss, l'autre par M. Reither, gouverneur de Basse-Autriche.

S'adressant au chef du gouvernement, M Rüther s'écria:

— Chanceller Dollfuss, introduis la peine de mort, suis l'exemple de Hitler et crée des camps de concentration.

Prenant ensuite la parole, le chancelier Dollfuss a déclaré que l'Autriche avait toujours fait de la politique défensive, tant à l'intérieur, que vis-à-vis de l'extérieur, mais qu'elle n'a jamais été agressive.

— L'Autriche, a-t-il dit, est prête à s'entendre avec tout le monde, à condition qu'on s'abstienne de s'immiscer dans ses affaires intérieures.

» Nous sommes parvenus à rendre à l'Autriche sa considération dans le monde », a dit le chancelier.

— Nous le déclarons à tous ceux qui veulent l'entendre, a conclu M. Dollfuss, mais aussi à ceux qui ne le veulent pas: Nous tiendrons jusqu'au bout.

— On mande de Changhaï: En raison des pertes considérables que les inondations du fleuve Jaune ont fait subir aux biens et aux récoltes, le Gouvernement a octroyé une somme de quatre millions de dollars pour venir en aide aux populations éprouvées.

LETTRE DE BRUXELLES

La J.O.C. à l'œuvre

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER.)

BRUXELLES, 4 SEPTEMBRE 1933.

Liége et Charleroi ont vu défiler, à huit jours d'intervalle, les milices jocistes de la Wallonie. Ils étaient une vingtaine de mille qui avaient quitté leurs villes, leurs communes, pour prendre part aux travaux et aux manifestations de ces deux journées. L'enthousiasme fut vraiment « jociste ». Dans les deux grandes cités industrielles, centres socialistes cependant, aucune contre-manifestation ne s'est produite. La jeunesse ouvrière chrétienne s'est imposée. Ce n'est point que l'opposition ait cessé, mais elle a perdu son caractère général. Elle se fait sournoise et individuelle. Le temps n'est plus où les menaces, les injures, les attaques se faisaient avec forfanterie, après une préparation que l'on criait sur tous les toits, pour montrer que l'on était en force.

La jeunesse ouvrière chrétienne a pris sa place dans la « Wallonie rouge » comme dans « la Flandre catholique », par le seul rayonnement de sa générosité, de sa franchise et de l'immense fraternité qui est à la base de sa formation. Pas de bagarres, pas d'injures, pas de provocations. Le Christ, dont les jocistes revendiquent avec fierté d'être les « missionnaires » suivant le mot fameux du Pape Pie XI, leur a donné et continue à leur donner la grâce d'être des conquérants de paix.

Ils n'ont jamais cessé de l'être. Et le comble, c'est qu'ils ont réussi, dans des régions où les luttes sociales firent couler du sang et provoquèrent des pillages et des incendies et où il semblait que le salut des travailleurs ne put se faire que par la violence, par la révolution, sous les plis du drapeau rouge et aujourd'hui du drapeau noir.

Puissance du jocisme. Ses journées de Liége et de Charleroi ont été vraiment des journées de renouveau. « Nous avons, a fièrement déclaré M. Fernand Tounet, le chef des chefs jocistes, nous avons défilé en chantant nos désirs de paix et d'union. Nos mains, quoi qu'on fasse, resteront ouvertes et tendues pour les étreintes fraternelles et nos regards ne connaîtront jamais la lueur infâme de la haine. C'est cela que nos Congrès, celui de Liége et celui d'aujourd'hui, ont affirmé et soyons assurés, que pour ceux qui nous ont vu passer, il en est qui nous jugeront désormais avec plus de loyauté ».

Et combien ce jugement de la foule, même adverse, gagne en admiration, lorsqu'on sait l'effort considérable du jocisme pour venir en aide aux jeunes chômeurs; pour obtenir des industriels et du Gouvernement des améliorations à la salubrité des ateliers et à la prévention des accidents du travail; pour préparer et conseiller, dans la voie de leur avenir, des centaines d'élèves sortant des écoles; pour ouvrir des centres de vacances dans les sites les plus intéressants du pays; pour soigner les jocistes malades, dans les hôpitaux et les sanatoriums; pour former le cœur et l'intelligence des jeunes travailleurs en développant leurs connaissances religieuses, en organisant en quatre mois, vingt-trois semaines d'études, suivies par 6.000 jeunes gens. Joignez à ce bilan les splendides hebdomadaires, les livres, tracts et éditions jocistes; et l'on comprendra l'admiration des Evêques belges pour ce remarquable apostolat ouvrier; et l'on saluera avec confiance l'affirmation du chanoine Cardyn, à la fin du Congrès de Charleroi, demandant à l'Evêque de Tournai, de bénir cette apostolique J.O.C. « qui va à la bataille, à la lutte, à la souffrance et peut-être au martyre, mais qui, plus que jamais, va aussi à la victoire. »

S...

Un député socialiste suppléant comparaît devant le Tribunal correctionnel de Mons pour excitation de militaires à la désobéissance

Il y avait beaucoup moins de monde, lundi matin, au Palais de Justice de Mons, pour assister à la deuxième audience des procès intentés aux deux antimilitaristes Walter Dauge, député socialiste suppléant, et Hendrickx Percikow, communiste, prévenus d'avoir excité les militaires à la désobéissance.

M. le substitut Senny prononce son réquisitoire.

Après avoir estimé que les propos reprochés à Dauge ont réellement été tenus, l'organe de la loi souligne que le conseil de tirer sur ceux qui commandent ont été donnés comme un ordre impératif, que Dauge a prononcé des paroles infâmes.

— Si, ajoute-t-il, en 1914 vous aviez connu, comme nous, le coude-à-coude des tranchées, vous n'auriez pas parlé comme vous l'avez fait.

En terminant, M. Senny dépose des conclusions dans lesquelles il demande au tribunal de se déclarer compétent et de prononcer la condamnation de Dauge.

La parole est ensuite donnée à Me Collard qui nie la compétence du tribunal, l'affaire, selon lui étant uniquement de nature politique et non de droit commun, thème du ministère public qui qualifie les faits de provocation au meurtre.

Me Collard s'attache ensuite à démontrer que l'on ne peut retenir comme scupuleusement exacts les témoignages des policiers et des gendarmes qui peuvent n'avoir pas recueilli exactement les propos qui ont été tenus.

Me Collard demande au tribunal de se déclarer incompétent et de déclarer les faits non établis et non constitutifs du délit.

Me Spaak, second défenseur de Dauge, déclare qu'il n'aura rien à ajouter à ce que Me Collard a dit, si le ministère public renonce à répliquer.

M. Senny ayant déclaré maintenir tout simplement ce qu'il a dit, le tribunal se retire pour délibérer et rentre bientôt en séance pour déclarer que le jugement sera rendu à l'audience du lundi 18 septembre.

L'huissier appelle ensuite l'affaire Percikow et M. le substitut Senny répète la thèse qu'il a soutenue dans l'affaire précédente sur la compétence du tribunal et la qualification de l'affaire comme délit du droit commun.

Me Lejour, du barreau de Bruxelles, qui est chargé de la défense du prévenu, soutient que celui-ci a tenu un meeting politique et qu'il a donné des conseils d'ordre politique. Il a outragé le gouvernement et les gendarmes et il a fait appel à la révolution, mais cela constitue un délit politique.

Dans un meeting, il a déclaré qu'il n'était pas question « actuellement » pour les soldats de tirer sur leurs officiers.

Me Lejour soutient l'incompétence du tribunal et demande l'acquittement de Percikow.

Le jugement sera également rendu le lundi 18 septembre.

A la sortie, Percikow est entouré par un groupe de communistes qui l'attendent dans la rue où un cortège se forme pour se diriger vers la gare.

Arrivé là, Percikow grimpe sur le kiosque et harangue ceux qui l'ont escorté. Quand la police intervient, le discours est terminé et tout est rentré dans le calme.

La fête sportive de la Fédération des patronages de Roubaix a lieu aujourd'hui

LES « BÉRETS BLEUS » DE WASQUEHAL VAINQUEURS DE L'AN DERNIER (Ph. J. de Rx.)

C'est aujourd'hui mardi que se déroulera la grande journée sportive de la Fédération des Patronages de Roubaix et ses cantons. Les petits gars des « patros » se mesureront sur le terrain du stade Amédée Prouvost, au Crétinier.

La lutte sera chaude. Parmi les vingt-cinq patronages sur les rangs, qui sera le meilleur ? qui succédera aux « Bérets bleus » de Wasquehal, vainqueurs de l'an dernier ? Question qui soulève d'enthousiasme nos petits gars.

Tous sont prêts. Les vacances ont été mises à profit. Presque chaque matin, sur les terrains d'entraînement, des luttes acharnées se sont déroulées.

Longuement, patiemment, nos jeunes champions se sont préparés. L'émulation aidant, soyons sûr qu'il y aura du sport, du beau sport, du vrai, celui qui a pour but de développer harmonieusement les muscles, de tremper les énergies.

L'athlétisme et le football seront ce jour à l'honneur. On assure qu'il y aura des surprises. En tout cas, le spectacle sera de choix. Peut-on rêver chose plus belle que cette saine et robuste jeunesse courant, sautant, jouant, s'amusant franchement, comme on sait si bien le faire dans nos « patros ».

Oui, ce sera là un beau spectacle, et pour peu que le soleil la favorise, la Fédération aura un gros succès de plus à son actif.

Dernière Heure

Des inondations en Chine et aux Indes

Les inondations dans le Nord du Kiang Sou ont ravagé une superficie considérable et ont laissé 5.000 personnes sans abri.

La crue exceptionnelle du fleuve Indus a provoqué de sérieuses inondations. Des centaines de personnes ont dû abandonner leur maison et les dégâts matériels s'élèvent déjà à plusieurs centaines de millions de francs.

Un mineur tue deux ingénieurs et se suicide à Couillet (Belg.)

Charleroi, 4 septembre. — Au puits numéro 24 du charbonnage de Monceau-Fontaine, à Couillet, un ouvrier yougoslave nommé Adréan Mornick, s'est introduit dans le bureau des ingénieurs où se trouvaient MM. Carroy et Fontenelle et a tiré sur eux.

M. Carroy a été tué sur le coup, quant à M. Fontenelle, il a succombé quelques heures plus tard. Le meurtrier s'est ensuite suicidé.

On ignore les motifs de ce drame. Mornick était atteint d'une maladie d'estomac et avait demandé à changer de service. On suppose qu'il aura renouvelé sa demande à M. Fontenelle qui remplaçait un collègue en vacances et que M. Fontenelle l'aura prié d'attendre le retour de ce dernier.

Renseignements commerciaux

du 4 septembre 1933

COTONS

LIVERPOOL. — Importations, nulles; Américain middling, baisse 5; autres Américains, baisse 2; Brésilien, baisse 2; Egyptien, baisse 5.

NEW-ORLEANS. — Clos.
NEW-YORK. — Clos.

Les journées d'ouverture de la chasse

La chasse a été ouverte dimanche, on le sait, dans la grande majorité des départements français, notamment ceux de la région du Nord. Un temps à souhait a favorisé cette ouverture.

Cependant, et c'est probablement à la crise économique qu'il faut attribuer cette situation, alors que, depuis la guerre, le nombre des permis de chasse accordés par l'administration augmentait sensiblement d'année en année, il y aurait eu, en 1933, un recul appréciable pour les deux catégories de permis, qui représenteraît environ huit cents pour le seul département de la Seine. Nous ne connaissons pas encore la statistique générale, mais il est vraisemblable que, presque partout, le même mouvement de recul, plus ou moins fort, aura été constaté.

Malgré cette diminution, les chasseurs ont encore été très nombreux au cours de ces deux premières journées.

M. Maxime Ducrocq, président du Saint-Hubert-Club du Nord, a donné à l'un de nos confrères parisiens, une intéressante interview où il fait ressortir l'intérêt que présente la protection et le développement de la chasse à un point de vue dont beaucoup de « fusils » ne se préoccupent pas et qui, cependant, doit être retenu: l'intérêt économique.

Une fillette grièvement blessée à Saint-Léger-lez-Domart

Gilberte Bourlonville, 12 ans, a été grièvement blessée par la balle d'un fusil de chasse que M. Quillet, 26 ans, tenait sous le bras. L'enfant a été transportée à l'Hôtel-Dieu d'Amiens.

UN COUREUR CYCLISTE SE TUE A SAINT-LEGER-LEZ-DOMART

Dimanche, au cours d'une course cycliste, l'un des concurrents a heurté la roue arrière de celui qui le précédait et a occasionné la chute de quatre coureurs qui roulaient en peloton.

L'un d'eux, Ernest Douchet, 21 ans, de Saint-Léger-lez-Domart, qui avait le crâne fracturé, succomba presque sur le coup.

UN CYCLISTE GRIEVEMENT BLESSÉ PAR UNE AUTOMOBILE A GODEWAERSVELDE

Un cycliste, M. Jules Salomé, 50 ans, douanier en retraite, à Godewaersvelde, a été happé par une automobile qui le projeta violemment sur le sol. Le conducteur de la voiture, M. Emile Bogaert, 50 ans, retraité des douanes, a transporté le blessé chez un docteur qui constata une double fracture des côtes et des contusions diverses.

Cycliste et automobiliste se rejettent mutuellement la responsabilité de l'accident.

Roubaix

Aujourd'hui, mardi 5 septembre:

Aujourd'hui, saint Bertin; demain, saint Donatien.

Soleil: Lever, 6 h. 13; coucher, 19 h. 25.
Lune: Pleine du 4, dernier quartier le 11.
Bulletin météorologique pour la journée du 5 (Région Nord): Beau temps, un peu brumeux, le matin, ciel clair ou quart couvert; vents de Nord-Est, modéré; maximum de température en hausse sur celui de la veille.
Caisse d'Epargne: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 h.
Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance: de 11 à 17 h., local de la Goutte de Lait.
Dispensaire Pierre-de-Roubaix, 92, rue des Longues-Haies: à 14 h., consultation pour adultes.
Dispensaire d'hygiène sociale du Fontenoy, 41, rue de Cassel: à 14 h., consultation pour adultes.
Bibliothèque de l'Ecole Nationale des Arts et Industries Textiles: de 8 à 12 h. et de 14 à 21 h.
Bains Municipaux: Piscine et Baignoires, de 9 h. à 11 h. 50 et de 15 h. à 19 h. 30.

L'école de rééducation des Mutilés rue du Général-Sarrail va être agrandie

On sait que depuis plusieurs années l'Ecole de rééducation des Mutilés, qui se trouvait auparavant à Tourcoing, a été transférée à Roubaix, dans un vaste local situé rue du Général-Sarrail.

Mais l'école qui, maintenant, accueille aussi les blessés du travail, connaît une belle vogue que ce local, malgré ses vastes dimensions, est devenu à son tour trop petit. Le Comité de l'école s'est inquiété de cet état de choses et, il y a quelques mois, l'Office national des Mutilés avait sollicité du département une importante subvention. Une délégation du Conseil général vint sur place étudier l'affaire et une réunion groupant diverses personnalités, s'est tenue dans cet établissement. Il y fut décidé que l'école Maginot — tel est son nom — serait agrandie pour lui permettre d'étendre ses services.

Ce projet est sur le point de se réaliser. En effet, une première adjudication des travaux a eu lieu lundi à l'école. Le bureau de cette adjudication était composé de MM. Bouton d'Aguères, conseiller de Préfecture; Chombeaux, inspecteur de l'Office national des Mutilés; Sézille, architecte; Louis Watine et Pierre François, du Comité départemental, et Alricq, directeur de l'Ecole Maginot.

Ces travaux dont nous avons déjà parlé, consistent surtout à surélever d'un étage le bâtiment déjà existant dans la cour.

Ce projet comporte encore aussi la construction, en face de ce premier établissement, d'un autre immeuble, mais sans étage, pour abriter de nouveaux ateliers. Ces travaux permettront d'installer 60 à 80 lits en plus de ceux qui existent déjà, ce qui portera la population de l'école à 260 élèves environ.

L'adjudication définitive de ces travaux — qui se monteront à 500.000 fr. environ — aura lieu vendredi prochain.

On espère que les travaux pourront commencer dès la fin de ce mois.

Halle Flipo. 250 gr. délicieux Café, 4.00 d

La mort fait trêve

Les services de l'état-civil, n'ont enregistré hier, aucun décès, cet événement est assez rare pour être signalé. La Mort n'interrompt pas souvent son impitoyable besogne, et ce court répit sera hélas ! vite oublié.

Toiles t^e genres. L. Cuvelle, 73, r. Nain.

LA RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Il est actuellement procédé à la révision des listes d'électeurs à la Chambre et au Tribunal de commerce de Roubaix. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 15 septembre, à la Mairie, rue du Maréchal-Foch, 2e étage, guichet 12.

LE PATRONAGE SAINT-MARTIN EN VACANCES PRÈS DE BOULOGNE

On sait que jeudi dernier, les vingt et un enfants de la colonie de vacances de la paroisse Saint-Martin sont partis de Roubaix, pour passer, au manoir de Menneville, à Echinghem, par Pont-de-Briques, près de Boulogne, trois semaines de villégiature dans un coin délicieux de la côte.

Nous avons reçu hier, par l'intermédiaire de M. l'abbé Lepoutre, l'un des directeurs de la colonie, des nouvelles de la colonie.

« Les petits colons de Saint-Martin, dit-il, font savoir à leurs chers parents qu'ils se portent tous bien. Voyage excellent, séjour encore meilleur, bonne cuisine, soleil, gaieté. Tout va bien... ».

Souhaitons leur que le reste de leur séjour se passe dans d'aussi bonnes conditions.

LES FÊTES INAUGURALES DU GROUPE SCOLAIRE J.-GUESDE SE SONT TERMINÉES LUNDI

Dimanche a eu lieu, ainsi que nous l'avons relaté, l'inauguration officielle du groupe scolaire Jules-Guesde, rue Jean-Macé. Cette inauguration fut accompagnée de belles fêtes, qui se continuèrent lundi toute la journée, par un temps splendide.

Ce fut d'abord l'excellente Harmonie des Accordéonistes Roubaisiens qui donna le matin un brillant concert-apéritif, écouté par une foule d'amateurs.

L'après-midi ce fut la foire aux plaisirs, avec ses multiples attractions. Une foule nombreuse ne cessa d'y circuler et de s'y amuser.

Il y eut aussi un concert auquel participa toute une pléiade d'excellents artistes, dont beaucoup de lauréats des concours du 14 juillet.

Et pour terminer cette belle journée, on donna le soir un bal fort animé, qui prit fin par un feu d'artifice.

A la Société des Anciens Coloniaux français

Les Médaillés Anciens Soldats Coloniaux français se sont réunis dimanche, à 11 h., au siège, Café V. Beaucamps, place Sainte-Elisabeth, sous la présidence de M. Antoine Zund, entouré de MM. les membres du Comité.

L'assemblée, sur la proposition de M. Vandaele et du président, décida de se rendre en groupe, dimanche 10 septembre, au Tir National, pour féliciter M. Leveugle, lauréat du tir. Après avoir traité plusieurs questions d'ordre intérieur, le président demanda aux sociétaires de faire une propagande pour amener de nouveaux adhérents, coloniaux libérés du service militaire, qui recevront le meilleur accueil.

La réunion se termina par le tirage d'une tombola.

La Fanfare Delattre à Blankenberghe

La Fanfare Delattre, accompagnée de nombreux invités, s'est rendue dimanche à Blankenberghe. Reçue à son arrivée par les délégués du Comité des fêtes et de l'Administration, la société après s'être rendue au Monument aux morts, fut invitée à une réception où les délégués locaux félicitèrent le Président et le Directeur pour l'importance et la tenue du groupement, se réjouissant de la fidélité que montre la Fanfare Delattre pour Blankenberghe où sa valeur est hautement appréciée.

M. le docteur Delahousse assura les délégués de l'attachement de sa société pour leur belle plage.

Après le dîner servi par l'Hôtel Roland, ce fut de 15 à 17 h., le concert sur la digue. Une assistance nombreuse et choisie de dilettantes applaudit le magnifique programme.

Sous la direction de M. V. Cottignies, l'exécution fut parfaite et fit ressortir la virtuosité des solistes: Charles Wetter, Eugène Dujardin, Hippolyte Spélier et Vincent Delmotte, dans « Mignon » et le « Jongleur de Notre-Dame ». Après de nouvelles félicitations, la « Brabançonne » et la « Marseillaise » terminèrent ce gala.

Le souper fut suivi d'une retraite aux flambeaux organisée par M. Alphonse Deledique, vice-président, qui entraîna la foule par des marches et des airs populaires en vogue. Cette journée s'acheva tard dans la joie et la danse.

Ce fut, on le voit, une belle sortie, dont le détail avait été réglé par M. A. Jardez, secrétaire, avec tous les soins dont il est coutumier.

Chez les jardiniers de la ville

Samedi, les jardiniers du Parc Barbieux et des squares de la ville sont allés, à l'occasion de la saint Fiacre, fête des jardiniers, offrir un cadeau à M. Wargnier, jardinier-chef de la ville. L'un des ouvriers, en termes chaleureux, présenta les vœux de ses camarades à M. Wargnier et à sa famille réunis dans une des serres de la ville, boulevard de Douai.

Le sympathique jardinier-chef remercia en quelques mots ses collaborateurs et la fête se termina dans la gaîté par des chansons.

Au cours d'une dispute un homme se fracture la jambe

M. Oscar Farnier, âgé de 29 ans, tapissier-garnisseur, domicilié 212, rue Ligres, a déposé une plainte entre les mains de M. Denelle, commissaire de police de permanence, pour les faits suivants.

Dimanche, vers 15 h. 45, alors qu'il participait au cortège organisé à l'occasion de l'inauguration du groupe scolaire Jules-Guesde, M. Farnier déclare qu'il eut une altercation avec le conducteur d'un tramway D-I. Ce tramway se frayait difficilement un passage dans la foule, boulevard de Fourmies et, excédé, le conducteur, ajoute M. Farnier, descendit de son véhicule et poussa brutalement le plaignant. Celui-ci tomba malencontreusement sur le sol qu'il se brisa le péroné.

M. Denelle a pris acte de la plainte de M. Farnier et a commencé une enquête sur cette affaire.

RADIO-CLUB DU NORD DE LA FRANCE. — Ce soir, à 19 h. 30, au siège social, 65, rue du Maréchal-Foch, cours de préparation militaire et instruction technique par M. Drueo.

CHORALE DES MUTILÉS. — Ce soir, à 19 h. 30, répétition générale.

AMICALE DES ARTS. — Section Théâtre. — Ce soir mardi, à 19 h., répétition des « Statues ». Assemblée générale.

SYMPHONIE MARLOT. — Ce soir, à 19 h. 30, au siège, répétition.

GROUPE FRATERNEL JEAN DELMULLE. — Ce mardi, à 09 h. 45, répétition.

OUI... mais je dîne au **BUFFET** de **LILLE** pour **12 fr.** 100.000 vieilles bouteilles.. Buvette. Petit repas 7.50 b.^c.
48950

CROIX

Un ouvrier a la jambe fracturée à la Compagnie internationale des Machines agricoles

Un accident, qui espérons-le, n'aura pas de suite grave, s'est produit lundi matin, vers 10 h. 30, à l'usine de la Compagnie internationale des Machines agricoles, 2, rue Denis-Papin, à proximité de la gare de Croix-Wasquehal.

Dans un atelier, un ouvrier, M. Joseph Vanvelden, âgé de 45 ans, domicilié, 9, rue Jacquard, à Wasquehal, a reçu sur la cuisse droite une pièce de fer qui tomba au cours de son travail.

Conduit aussitôt à l'infirmerie de l'usine, puis transporté à la clinique de M. le docteur Autefage, rue de l'Amiral-Courbet, à Roubaix, le blessé a été examiné par le praticien, qui a constaté une fracture du fémur, et lui a donné les soins que nécessitait son état.

Les jours de l'ouvrier ne sont pas en danger; néanmoins il devra subir une longue incapacité de travail.

MUSIQUE LA FRATERNELLE. — Répétition mardi 5 septembre, à 20 h., au siège.

WASQUEHAL

LES FÊTES DE LA COMMUNE LIBRE DU SART SE SONT TERMINÉES JOYEUSEMENT HIER LUNDI

Les fêtes de la Commune libre du Sart se sont terminées hier lundi dans les meilleures conditions. Cette troisième et dernière journée de réjouissances avait encore attiré dans ce populeux et coquet quartier, la foule des grands jours et le brave « garde champêtre » qui avait mission de faire la police eut encore l'occasion de relever de nombreuses contraventions qui, heureusement, ne peuvent que rapporter de jolis et importants lots aux détenteurs de procès-verbaux.

Les jeux populaires et attractions les plus diverses eurent beaucoup de succès ainsi que le bal final qui se déroula dans les salons et les jardins de la « Préfecture » installée au café du Pavé de Lille.

Tard dans la soirée eut lieu le tirage de la tombola. Nous donnerons demain la liste des numéros gagnants.

LES ANNONCES pour le « Journal de Roubaix » peuvent être remises à la LIBRAIRIE FLIPAUX, 16, rue Ferrer.

Echo des fêtes du Petit-Wasquehal

A la suite des fêtes de bienfaisance qui se sont déroulées le dimanche 27 août, le Comité des fêtes du Petit-Wasquehal a remis à la Mairie une somme de 300 fr. pour l'Œuvre des Petits ménages de la ville. Deux gagnants du jeu de dés, MM. Waroquier et Castelain peuvent se présenter chez le président, M. Deuville, 126, rue Jean-Bart, pour retirer leur lot.

Les fêtes de la Planche-au-Riez

Ces fêtes de bienfaisance qui furent très suivies au cours des deux premières journées de samedi et dimanche se sont terminées hier lundi par un temps radieux. Dans la matinée, le Comité fit une distribution de friandises aux enfants ayant participé à la retraite aux flambeaux. Peu après, la course aux sacs eut un beau succès, tandis que les fumeurs participaient à un concours.

Dans l'après-midi, alors que la fête forraine et les jeux populaires battaient leur plein, le rallye vélo fut très réussi. Dans la soirée, la fête se termina joyeusement par un bal roulant.

RESULTATS D'ADJUDICATION — Samedi à 11 h., il a été procédé dans la salle des fêtes de la Mairie, à l'adjudication publique des travaux de restauration de la rue Coli et de l'avenue Clemenceau. Le bureau était présidé par M. Détailleur, maire, entouré de MM. Codieteux et Lauwarier. Le montant du devis s'élevait à 97.750 fr. Sept soumissionnaires se sont présentés. M. Carvete-Duburcq, de Roubaix, a été déclaré adjudicataire. Rabais de 35%

ECHANGE DES CARTES ET RETRAITE DU COMBATTANT. — Mercredi 6 septembre, la permanence sera établie de 18 à 19 h. au siège de la section, Café de la Cloche. Elle concerne les anciens combattants qui ont été avisés d'avoir à renouveler leur carte verte et les anciens combattants nés jusqu'au 20 septembre 1883. Ces derniers devront se munir de leurs pièces militaires, de la carte verte et d'un acte de naissance sur papier libre.

CHEZ LES BERETS BLEUS. — C'est aujourd'hui mardi que se disputent à Roubaix, les épreuves du Challenge d'Athlétisme de la Fédération des Patronages de Roubaix et des environs. L'an dernier, cette magnifique épreuve fut brillamment enlevée par les petits gars du Patronage Saint-Nicolas de Wasquehal. De plus, au défilé du lendemain, ils obtinrent le 1er prix pour leur excellente tenue. Les Wasquehaliens souhaitent que d'autres succès viennent encore encourager cette année les 170 « Bérets Bleus » et leurs dévoués directeurs. — Demain mercredi, rassemblement au Patronage à 9 h. 30, en uniforme et avec le dîner. Départ pour Roubaix pour le défilé. Retour en autocar.

CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE — En raison du renouvellement quinquennal des cartes du combattant, la Commission de la section des A. C. du Centre a décidé de dédoubler la permanence mensuelle qui se tiendra jusqu'à nouvel ordre au siège, place Pasteur, les premier et troisième mercredis du mois, de 18 à 19 h.

Pouvant se présenter au délégué du Comité, les anciens combattants ayant reçu avis du renouvellement de leur carte verte et les anciens combattants en âge de demander la retraite, c'est-à-dire ceux nés jusqu'au 20 septembre 1883. Ces derniers devront se munir de leurs pièces militaires, carte verte du combattant et acte de naissance sur papier libre.

BILLARD-CLUB « LA FRATERNELLE ». — La Commission siégeant 28, rue de Flers se réunira ce mardi, à 15 h. Cette réunion sera grandement intéressante de l'importance générale. Les résultats nouvelles seront reçus.